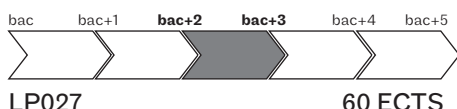


le cnam

école sciences industrielles &
technologies de l'information



Licence professionnelle

Bâtiment et Construction

Spécialité Economiste en Bâtiment

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

La licence professionnelle est accessible avec un niveau III (Bac + 2). Elle s'adresse plus particulièrement à des titulaires de bac + 2 souhaitant se spécialiser en économie du bâtiment. Les formations initiales DUT, BTS, DPCT complétées par une connaissance du bâtiment et une expérience de chantier permettent l'accès à la licence professionnelle.

Elle est également ouverte aux personnes qui justifient d'une expérience professionnelle et / ou personnelle dans le domaine visé et répondant aux conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les salariés des structures suivantes sont susceptibles d'être intéressés : bureaux des méthodes, d'études, de contrôle ; les cabinets d'architectes, de métré ; les entreprises du bâtiment, de travaux publics ; les administrations et collectivités locales.

La formation est également ouverte aux demandeurs d'emploi.

Nouveau :

La formation est également accessible en contrat d'apprentissage.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances, capacités et compétences nécessaires à l'exercice du métier d'économiste de la construction (formation académique spécialisée) et intègre une pratique professionnelle correspondante (un stage est obligatoire si l'expérience professionnelle est insuffisante). Elle permet également l'adaptation aux évolutions futures du secteur du BTP (formation académique générale).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le métier d'économiste en construction n'a cessé d'évoluer progressivement. Il doit désormais s'adapter aux évolutions du secteur, à l'apparition des nouvelles techniques du bâtiment. Aujourd'hui, l'économiste de la construction intervient dans toutes les phases liées à la construction : de l'intention du maître d'ouvrage jusqu'à la gestion du bâtiment, en passant par la programmation, les études, la conception et la réalisation du projet.

“ Avec le Cnam,
j'ai développé
mes compétences ”



COMPETENCES VISÉES

La certification professionnelle atteste des compétences et capacités suivantes :

- Réaliser des études de faisabilité du projet d'ouvrage ou d'installation (chiffrage, métré, études de prix),
- Mettre en oeuvre les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence, rédiger les pièces administratives, dépouiller, analyser ces offres et passer les marchés,
- Expertiser les procédés techniques identifiés ou proposés, mettre en place les méthodes d'organisation et le coût de l'opération envisagée,
- Effectuer l'étude d'exécution en élaborant le budget, les enveloppes financières affectées aux différents travaux, les plannings des enveloppes, les études, le planning des travaux et le contrôle de leur exécution des travaux,
- Assurer la coordination technico-économique des travaux en dialoguant avec les intervenants techniques, financiers et juridiques concernés par le projet,
- Assurer les missions SPS (Sécurité, Protection, Santé) : déclarations préalables aux travaux, établissement et mise à jour des plans généraux de coordination, du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage, du plan particulier de sécurité et de protection de la santé, du registre-journal, du livre de bord complété au fur et à mesure de l'avancement du chantier; du CIESSC (Collège Inter Entreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de travail),
- Arbitrer les litiges économiques, réaliser des diagnostics et expertises judiciaires, d'assurances (amiante, plomb, radon, loi Carrez, vérification des coûts des sinistres),
- Assurer une veille juridique portant sur la sécurité, les conditions de travail, l'environnement et le droit social dans le secteur du BTP (création d'une liste documentaire et de synthèses documentaires sur des sujets techniques, application des méthodes de recherche bibliographique, rédaction de documents techniques, organisation de la diffusion de cette veille aux différents acteurs).

ORGANISATION

Conditions d'inscription

Un test de positionnement préalable à l'inscription définitive permettra de déterminer si l'inscription est acceptée ou non.

- L'inscription est acceptée pour une note $\geq 10/20$.
- Pour une note entre 6/20 et 9/20, l'inscription est conditionnée par le suivi d'un module de remise à niveau préalable.

Ce module de remise à niveau est optionnel et laissé au libre choix du candidat si la note est supérieure à 10/20.

- Pour une note $\leq 5/20$, l'inscription sera refusée.

Prise en charge de la formation

- Inscription au titre du Cif, d'un contrat de professionnalisation ou d'une prise en charge entreprise : 6180 €.
- Inscription individuelle - sous conditions : 835 €, (*Contactez votre centre d'enseignement pour plus d'informations sur les conditions en inscription individuelle*).
- Module de remise à niveau : 200€.

Projet

Le projet tutoré consiste à mettre en pratique métré, chiffrage et rédaction d'une partie d'un CCTP sur un cas réel. Le travail peut se faire en individuel et/ou en groupe.

Stage

Si l'expérience professionnelle est insuffisante, un stage devra être réalisé. Lors du stage en entreprise, le stagiaire devra être opérationnel et non observateur. Le stage sera effectué en bureau d'études spécialisé en économie de la construction, dans un cabinet d'architecture ou chez un maître d'ouvrage. Le stage donnera lieu à un rapport et à une soutenance devant jury composés d'enseignants et de professionnels. Un rapport d'activité professionnelle devra être rédigé, en l'absence de stage. Celui-ci devra être également soutenu devant jury.

Conditions de délivrance du diplôme

La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné. L'auditeur doit avoir obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

ORGANIGRAMME PREVISIONNEL

Code	Titre de l'UE	ECTS	2011 2012	2012 2013	2013 2014
US430Z	ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET ÉCONOMIE DU BTP	8			
US4310	DROIT APPLIQUÉ À LA CONSTRUCTION	4			
US4311	CHIFFRAGE ET PRESCRIPTIONS 1	6			
US4312	CHIFFRAGE ET PRESCRIPTIONS 2	8			
US4313	MISSION OPC ET GESTION DES COÛTS	8			
US4314	QUALITÉ ET SÉCURITÉ	4			
US4315	COMMUNICATION : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	4			
UA430J	PROJET	13			
UA430K	STAGE EN ENTREPRISE	5			

Légende Cours du jour Reims Visiocoours

Le descriptif de chaque UE est consultable sur le site :

<http://catalogues-formation.cnam.fr>

1. Cliquez sur la rubrique «Recherche avancée» à droite,
2. Recherchez l'UE à partir du code de celle-ci dans l'encadré «Recherche par code».

mise à jour : 18 juillet 2011